



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Réf. : CL/3900

Objet : **Directeur de cabinet (D-2)**  
**Cabinet du Directeur général (ODG-050)**  
**Siège de l'UNESCO, Paris, France**

Madame la Ministre/Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai décidé d'ouvrir au recrutement le poste de Directeur de cabinet (D-2), au Cabinet du Directeur général.

En conséquence, je vous adresse ci-joint des renseignements sur les fonctions qui seront confiées au candidat ou à la candidate retenu(e), ainsi que sur les titres et l'expérience requis. Vous trouverez également ci-joint une liste indiquant l'état actuel de la représentation des États membres dans les postes soumis à la répartition géographique.

Je ne saurais trop souligner combien je tiens à ce qu'il y ait pour ce poste des candidats de premier ordre, et je compte sur vous pour me prêter votre concours à cette fin en assurant la diffusion de l'avis de vacance de poste parmi les nationaux de votre pays par les voies les plus appropriées.

Pour être prises en considération, les candidatures à ce poste devront être présentées par l'Internet sur le site suivant : <http://www.unesco.org/emplois>. Les candidats qui n'ont pas aisément accès à l'Internet peuvent, à titre exceptionnel, envoyer leur dossier de candidature par courrier postal. Toutes les candidatures devront parvenir le **17 décembre 2009** au plus tard à la Section du recrutement et des effectifs, Bureau de la gestion des ressources humaines. Chaque dossier de candidature doit indiquer le nom de personnes pouvant fournir des références sur l'intéressé(e) et comprendre un curriculum vitae détaillé, en anglais ou en français, donnant les renseignements suivants : date et lieu de naissance ; nationalité actuelle ; études universitaires ; poste actuel et postes précédents ; domaines de spécialisation ; publications ; connaissance des langues, et en particulier aptitude à les écrire, parler et comprendre selon les critères requis dans l'avis de vacance de poste ci-joint.

Comme vous le savez, les organes directeurs attachent une grande importance à la représentation équitable des femmes au sein du personnel, et je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'aider à l'assurer en encourageant des femmes à faire acte de candidature.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre/Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Koïchiro Matsuura  
Directeur général

P.J. : 2

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO  
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO

# Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## Directeur de cabinet (D-2) Cabinet du Directeur général (ODG-050)

Il s'agit là d'un poste de gestion clé dont le/la titulaire pèsera directement sur l'efficacité du fonctionnement de l'Organisation et sur sa vision stratégique.

### Principales fonctions

Sous l'autorité générale du Directeur général, le/la Directeur/Directrice de cabinet sera chargé(e) de la direction et de la gestion de l'ensemble du Cabinet. Plus précisément, le/la titulaire assurera la direction administrative et l'orientation stratégique du Cabinet du Directeur général (ODG) pour l'organisation, la coordination et la supervision des activités et la gestion des ressources humaines et financières correspondantes du Cabinet. Il/elle sera plus précisément chargé(e) :

- d'assurer la préparation et la mise en œuvre des principales décisions relatives aux activités de l'Organisation et aux questions concernant le Secrétariat ;
- de donner un avis au Directeur général sur ce qui touche à la mise en œuvre de toutes les activités prévues dans le Programme et budget

approuvés de l'Organisation et de celles qui sont financées par des ressources autres que celles du budget ordinaire ;

- de coordonner et assurer la préparation et l'examen de la correspondance, des dossiers et notes soumis par les Secteurs, ainsi que la communication et le suivi des décisions ;
- de coordonner l'organisation des obligations officielles du Directeur général, des visites dans les États membres, des réunions avec les délégations permanentes ou les personnalités invitées, et la participation aux conférences au Siège et hors Siège, y compris la supervision de la préparation des discours, messages et appels officiels.

### Titres et expérience

- Diplôme universitaire de haut niveau dans l'un des domaines de compétence de l'UNESCO et/ou maîtrise en gestion des entreprises ou administration publique ou domaine connexe.
- Au moins 15 années d'expérience professionnelle étendue à l'échelon national ou international à des postes de responsabilité croissante, de préférence dans un ou plusieurs des domaines de compétence de l'UNESCO. Une expérience au sein du système des Nations Unies serait un atout.
- Connaissance solide des pratiques et techniques de direction et de gestion générale.

- Une connaissance de l'orientation stratégique de l'UNESCO et de la portée de ses activités serait un atout.

Les candidats doivent également posséder :

- Une vaste culture générale, de solides capacités d'analyse et des aptitudes éprouvées en matière de gestion.
- Une parfaite maîtrise de l'anglais ou du français, écrit et parlé, et une bonne connaissance de l'autre langue. La connaissance d'autres langues de travail de la Conférence générale (arabe, chinois, espagnol, russe) serait un atout.

### Compétences

Le/la titulaire devra avoir les compétences suivantes :

- attachement au mandat, à la vision et à l'orientation stratégique de l'Organisation ;
- qualités de chef : valorisation du capital humain, leadership institutionnel et sens poussé de l'objectivité et de l'intégrité ;
- travail en équipe : solides compétences interpersonnelles, capacité de créer un climat de confiance et de travailler dans un environnement

multiculturel et multiethnique en faisant preuve de tact et en ayant un comportement respectueux de la diversité ;

- sens du discernement et aptitude à prendre des décisions ;
- excellente aptitude à communiquer et présenter des exposés et aptitude manifeste à assurer des fonctions de représentation ;
- aptitude à dialoguer avec divers partenaires de rang élevé.

### Conditions d'emploi

Il s'agit d'un poste de la classe D-2 du régime commun des Nations Unies, à laquelle correspondent un traitement de base et une indemnité d'ajustement pour affectation, dont le total au taux de change actuel du dollar, s'élève, par an, à environ 185 092 dollars des États-Unis (avec personnes à charge) ou 170 042 dollars des États-Unis (sans personnes à charge), exonéré d'impôt. De surcroît, l'UNESCO offre un ensemble d'avantages intéressants, notamment un

congé annuel de 30 jours ouvrables, un voyage dans le pays d'origine, une allocation pour frais d'études pour les enfants à charge, un régime de retraite et une assurance médicale. Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs.

### Présentation des candidatures

Les candidatures à ce poste devront être présentées en ligne à l'adresse suivante : <http://www.unesco.org/emplois>. Les personnes n'ayant pas facilement accès à l'Internet peuvent, à titre exceptionnel, postuler par courrier postal, en envoyant un curriculum vitae complet, en anglais ou en français, de préférence sur l'imprimé réglementaire de l'UNESCO, indiquant leurs nationalité, date de naissance et sexe, à l'adresse suivante : Chef de la Section du recrutement et de la classification, Bureau de la gestion des ressources humaines, UNESCO, 7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France :

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'UNESCO avant le 17 décembre 2009. Prière de rappeler le numéro du poste « ODG-050 ».

**IL N'Y A PAS DE DROITS À ACQUITTER, QUE CE SOIT AU MOMENT DU DÉPÔT DE CANDIDATURE OU APRÈS**

**L'UNESCO s'étant engagée à promouvoir l'égalité entre les sexes dans ses programmes et la parité au sein du Secrétariat, les candidatures féminines sont vivement encouragées ainsi que les candidatures de ressortissant(e)s d'États membres non représentés ou sous-représentés.**

**REPRÉSENTATION DES ÉTATS MEMBRES  
DANS LES POSTES SOUMIS À LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE  
AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2009**

| <b>Représentation supérieure à la normale</b> | <b>Représentation normale</b> | <b>Représentation inférieure à la normale</b> | <b>Représentation nulle</b> |
|---|-------------------------------|---|-----------------------------|
| Algérie                                       | Afghanistan                   | Andorre                                       | Angola                      |
| Argentine                                     | Afrique du Sud                | Arménie                                       | Antigua-et-Barbuda          |
| Belgique                                      | Albanie                       | Bahamas                                       | Arabie saoudite             |
| Bénin   | Allemagne                     | Bahreïn                                       | Azerbaïdjan                 |
| Brésil  | Australie                     | Bangladesh                                    | Belize                      |
| Bulgarie                                      | Autriche                      | Bolivie                                       | Brunéi Darussalam           |
| Burundi                                       | Barbade                       | Botswana                                      | El Salvador                 |
| Cameroun                                      | Bélarus                       | Cap-Vert                                      | Émirats Arabes Unis         |
| Colombie                                      | Bhoutan                       | Chili   | Gabon                       |
| Congo   | Bosnie-Herzégovine            | Chine   | Guyana                      |
| Danemark                                      | Burkina Faso                  | Djibouti                                      | Îles Marshall               |
| Espagne                                       | Cambodge                      | Dominique                                     | Îles Salomon                |
| Éthiopie                                      | Canada                        | Égypte  | Islande                     |
| Fédération de Russie                          | Chypre                        | Estonie                                       | Kiribati                    |
| France  | Comores                       | États-Unis d'Amérique                         | Koweït                      |
| Italie  | Costa Rica                    | Fidji   | Lesotho                     |
| Jordanie                                      | Côte d'Ivoire                 | Grèce   | Libéria                     |
| Liban   | Croatie                       | Grenade                                       | Luxembourg                  |
| Maroc   | Cuba                          | Guatemala                                     | Micronésie                  |
| Népal   | Équateur                      | Guinée équatoriale                            | (États fédérés de)          |
| Niger   | Érythrée                      | Guinée-Bissau                                 | Monténégro                  |
| Nouvelle-Zélande                              | ex-République                 | Haïti   | Myanmar                     |
| Pérou   | yougoslave de                 | Hongrie                                       | Nauru                       |
| Philippines                                   | Macédoine                     | Îles Cook                                     | Nioué                       |
| Roumanie                                      | Finlande                      | Indonésie                                     | Palaos                      |
| Sénégal                                       | Gambie                        | Iraq  | Paraguay                    |
| Soudan  | Géorgie                       | Jamahiriya arabe                              | Qatar                       |
| Tunisie                                       | Ghana                         | libyenne                                      | République                  |
|   | Guinée                        | Kazakhstan                                    | centrafricaine              |
|   | Honduras                      | Kenya   | République                  |
|   | Inde                          | Maldives                                      | démocratique du             |
|   | Iran, République              | Malte   | Timor-Leste                 |
|   | islamique d'                  | Mexique                                       | République                  |
|   | Irlande                       | Monaco  | dominicaine                 |
|   | Israël                        | Namibie                                       | Saint-Vincent-et-           |
|   | Jamaïque                      | Oman  | les Grenadines              |
|   | Japon                         | Papouasie-Nouvelle-                           | Slovénie                    |
|   | Kirghizistan                  | Guinée  | Suriname                    |
|   | Lettonie                      | République de Moldova                         | Tadjikistan                 |
|   | Lituanie                      | Rwanda  | Tuvalu                      |
|   | Madagascar                    | Saint-Marin                                   | Vanuatu                     |
|   | Malaisie                      | Sao Tomé-et-Principe                          | Venezuela                   |
|   | Malawi                        | Singapour                                     |                             |
|   | Mali                          | Somalie                                       |                             |
|   | Maurice                       | Suède   |                             |
|   | Mauritanie                    | Suisse  |                             |
|   | Mongolie                      | Swaziland                                     |                             |

**Représentation  
supérieure  
à la normale**

**Représentation  
normale**

**Représentation  
inférieure  
à la normale**

**Représentation  
nulle**

Mozambique  
 Nicaragua  
 Nigéria  
 Norvège  
 Ouganda  
 Ouzbékistan  
 Pakistan  
 Panama  
 Pays-Bas  
 Pologne  
 Portugal  
 République arabe  
 syrienne  
 République de Corée  
 République  
 démocratique du  
 Congo  
 République  
 démocratique  
 populaire lao  
 République populaire  
 démocratique de  
 Corée  
 République tchèque  
 République-Unie  
 de Tanzanie  
 Royaume-Uni de  
 Grande-Bretagne et  
 d'Irlande du Nord  
 Saint-Kitts-et-Nevis  
 Sainte-Lucie  
 Samoa  
 Serbie  
 Seychelles  
 Sierra Leone  
 Slovaquie  
 Sri Lanka  
 Thaïlande  
 Togo  
 Ukraine  
 Uruguay  
 Yémen  
 Zimbabwe

Tchad  
 Tonga  
 Trinité-et-Tobago  
 Turkménistan  
 Turquie  
 Viet Nam  
 Zambie